

Accessoires de robinetterie DIN

DIN valves and accessories

Modèle 62430 Hublot double en croix - Inox 316L



Caractéristiques

Dimensions : DN25 à DN100

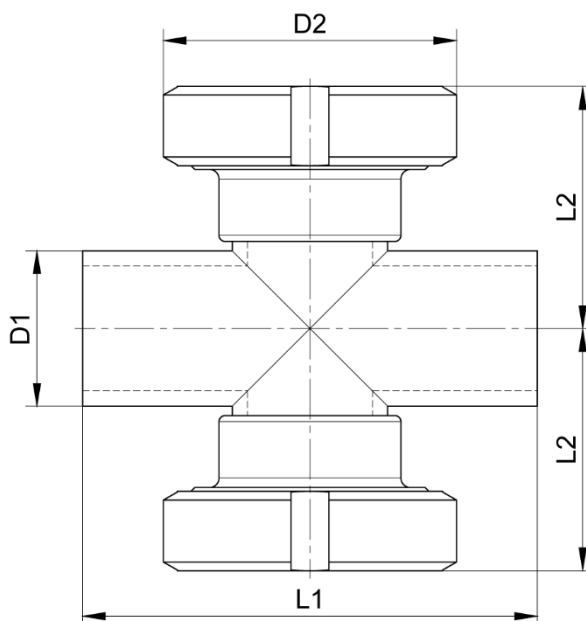
Raccordement : à souder

Pression maxi. : 10 bar

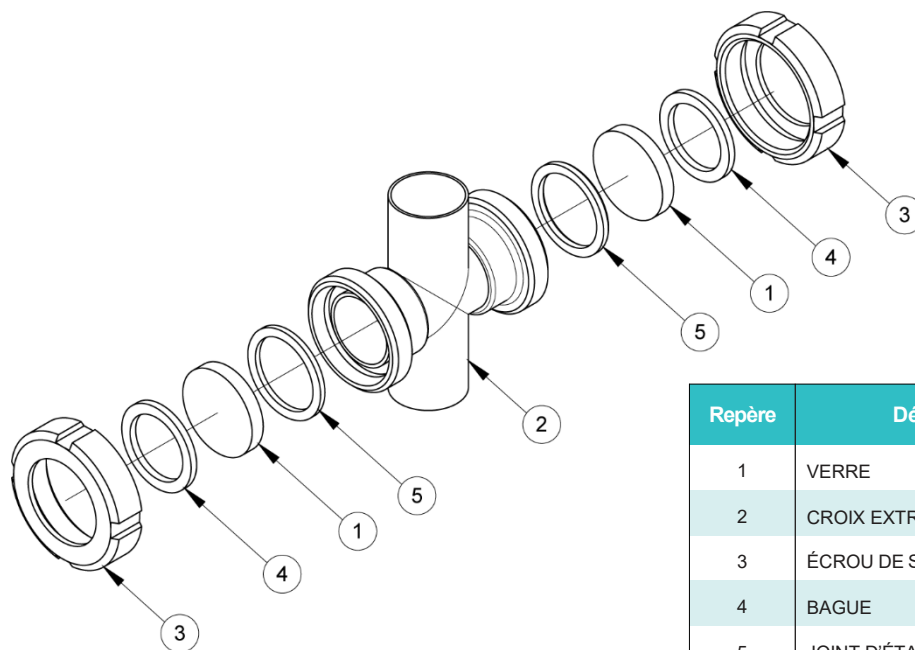
Température de service : -10°C à +100°C

Matière : Inox 316L - joints NBR

Sur demande : joint EPDM ou FKM



DN (mm)	D1 (mm)	D2 (mm)	L1 (mm)	L2 (mm)	Filetage DIN (écrou + nez)	Poids (kg)	Référence
25	29	63	100	55	52x1/6"	0,70	662430-25
32	35	70	110	62	58x1/6"	0,82	662430-32
40	41	78	120	65	65x1/6"	0,93	662430-40
50	53	92	140	73	78x1/6"	1,24	662430-50
65	70	112	160	90	95x1/6"	2,43	662430-65
80	85	127	180	103	110x1/4"	2,94	662430-80
100	104	148	200	126	130x1/4"	5,10	662430-100



Repère	Désignation	Matière
1	VERRE	PYREX®
2	CROIX EXTRUDÉE	AISI 316L
3	ÉCROU DE SERRAGE	AISI 304
4	BAGUE	PTFE
5	JOINT D'ÉTANCHÉITÉ	NBR/EPDM/FKM*

*Joint NBR en standard (EPDM ou FKM sur demande)

Instructions de montage et de maintenance

Installation

Le hublot double en croix peut être installé dans n'importe quelle position. Toutefois, veiller à ce que le fluide puisse s'écouler librement.

S'assurer que l'emplacement prévu soit suffisamment dégagé pour effectuer les opérations de maintenance.

Installation du hublot double en croix :

Les soudures doivent être réalisées par du personnel qualifié.

Les hublots doivent être démontés de la croix pour ne pas risquer d'abîmer le joint et le verre pendant la soudure.

Remonter les hublots sur la croix après soudure.

Nettoyer l'installation et vérifier que le matériel est propre et exempt de corps étrangers susceptibles de détériorer le hublot double en croix.

Procéder aux essais de mise en pression de l'installation sans dépasser les caractéristiques du hublot double en croix et selon les normes en vigueur (ex. EN 12266-1).

Maintenance

Dans des conditions normales d'utilisation, le hublot double en croix ne demande pas d'entretien particulier.

Suite à une usure anormale, ou suite au passage d'un produit ayant détérioré le hublot double en croix et occasionné une fuite ou une dysfonction, il peut être nécessaire de changer certaines pièces.

Dans ce cas, voir le paragraphe "Montage / Démontage".

Montage / Démontage

La maintenance et les opérations de démontage / remontage du hublot doivent être effectuées par du personnel qualifié et formé à ce type d'intervention.



Avant intervention sur le hublot, vérifier que l'installation est arrêtée et la tuyauterie vide et hors pression.

Attention aux risques de brûlures pour une température d'utilisation supérieure à 60°C.

Attention aux matières dangereuses : suivre les prescriptions d'utilisation des fournisseurs.

Dévisser les écrous de serrage **3**.
Retirer les bagues **4**, les verres **1** et les joints **5**.

Nettoyer et inspecter toutes les pièces. Changer les pièces usagées. Il est fortement recommandé de changer le joint d'étanchéité si il a été démonté.

Pour le remontage, procéder en ordre inverse du démontage.

Accessoires pour hublot

Retrouvez ci-dessous l'ensemble des accessoires pour le hublot ainsi que le tableau de correspondances des références des accessoires selon le DN de la pièce.

- Modèle **62427** : Bague PTFE pour hublot (repère **4**)
- Modèle **62428** : Verre Pyrex® de rechange (repère **1**)
- Modèle **62394** : Joint de raccord semi-torique en NBR (repère **5**)
- Modèle **62397** : Joint de raccord semi-torique en EPDM (repère **5**)
- Modèle **62395** : Joint de raccord semi-torique en FKM avec agrément BNIC (repère **5**)

DN (mm)	Référence Bague PTFE	Référence Verre Pyrex®	Référence Joint NBR	Référence Joint EPDM	Référence Joint FKM
25	962427-25	962428-25	962394-25	962397-25	962395-25
32	962427-32	962428-32	962394-32	962397-32	962395-32
40	962427-40	962428-40	962394-40	962397-40	962395-40
50	962427-50	962428-50	962394-50	962397-50	962395-50
65	962427-65	962428-65	962394-65	962397-65	962395-65
80	962427-80	962428-80	962394-80	962397-80	962395-80
100	962427-100	962428-100	962394-100	962397-100	962395-100

Normes et conformité

- Conforme à la DESP, directive 2014/68/EU article 4 § 3 (anciennement 97/23/CE article 3 § 3)
- Conforme à la directive CE 1935/2004